



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ABQ et le CQEEE sont préoccupés par le dossier de l'agrile du frêne dans le sud du Québec

Montréal, le 28 février 2014. L'agrile du frêne est un insecte exotique originaire d'Asie qui a été observé pour la première fois en Amérique du Nord en 2002. Cet insecte s'attaque à toutes les essences de frênes et se propage rapidement dans le nord-est du continent. La larve se nourrit du cambium en y créant d'innombrables galeries sinueuses. Les effets sur la santé et la survie de l'arbre sont drastiques, et la mort des individus atteints est quasi assurée en quelques années seulement.

« L'agrile du frêne laissera des traces, car en décimant les frênes, une panoplie de services écologiques (ombrage, rétention d'eau, qualité de l'air, esthétique) qu'ils nous rendent disparaîtra aussi. » souligne Kim Marineau de l'ABQ. Par ailleurs, une étude américaine récente a démontré une relation entre les effets de la perte du couvert arborescent et la santé humaine dans des régions touchées par ce ravageur. En effet, la perte de nombreux arbres en milieu urbain entraînerait possiblement une augmentation de la mortalité associée aux maladies des voies respiratoires inférieures et cardiovasculaires. Sachant que les frênes peuvent constituer entre environ 20 et 30 % des arbres de Montréal (centaines de milliers d'arbres) et des autres villes de la région métropolitaine, on peut s'attendre à des effets notables suite à leur disparition. Il va sans dire que la canopée joue un rôle très important dans les grands centres, car elle contribue à abaisser la température lors des épisodes de canicule, auxquelles des problèmes de santé sont vraisemblablement associées.

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) et le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE) se questionnent sur les conséquences néfastes que pourraient entraîner l'infestation de l'agrile du frêne dans les zones urbaines et péri-urbaines du sud du Québec. Jusqu'à maintenant les dépistages de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont permis de réaliser que le ravageur est en progression. Il est présent sur l'île de Montréal et de Laval, en Montérégie, Haut-Saint-Laurent, Laurentides, Haute-Yamaska, Lanaudière et la liste continue de s'allonger : voir les cartes de dispersion de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

« Les municipalités auront fort à faire et auront besoin de ressources pour accomplir l'ensemble de la tâche à venir : dépister l'insecte, prendre les mesures pour limiter sa progression, gérer les résidus, traiter et abattre les arbres et limiter les risques. Il existe des stratégies pour ralentir l'insecte et étaler les coûts de gestion ainsi que des méthodes de contrôle (injection de biopesticides) pour sauvegarder un certain nombre d'arbres.» rapporte Hélène Godmaire du CQEEE. L'ABQ et le CQEEE croient que les villes seraient gagnantes en investissant dès maintenant les sommes nécessaires afin d'augmenter le rythme des interventions favorisant une gestion proactive de l'infestation, et demandent au gouvernement du Québec de collaborer avec elles dans cette lutte. « Quand les frênes seront tous dépérissants, la facture associée à l'abattage d'urgence sera salée! Quand les frênes seront tous morts, faute de moyens, il sera

très long de rebâtir un nouveau patrimoine forestier mature. Il en va de l'intégrité de notre milieu de vie et des bienfaits qui y sont associés.» précise Kim Marineau.

L'Association des biologistes du Québec représente près de 650 membres. Ses objectifs sont entre autres, de contribuer à la protection du public, promouvoir la reconnaissance de la profession de biologiste et d'assurer auprès de la population et des intervenants, les compétences et l'intégrité des biologistes membres dans leurs champs de spécialisation respectifs.

Le CQEEE est une organisation sans but lucratif dont la mission est de favoriser la coordination des activités des organisations engagées dans la lutte aux espèces exotiques envahissantes (EEE). Ce travail de concertation auprès d'experts, de chercheurs, de représentants des gouvernements, de l'industrie et d'associations vise à améliorer la prévention, la détection et la gestion des EEE, et ainsi, contribuer à une meilleure protection de la santé environnementale et des activités économiques susceptibles d'être affectées par ce phénomène.

30-

Source :

Patrick Paré, M.Sc. biologiste
Vice-président aux communications
Association des biologistes du Québec - ABQ
ppare@zoodegranby.com, www.abq.qc.ca
514-279-7115, 450-372-9113 # 2174

Hélène Godmaire
Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes - CQEEE
CP 85015
Mont-Saint-Hilaire, Québec
J3H 5W1
(450) 467-6921
CQEEES@gmail.com

Références :

Étude sur la relation entre les arbres et la santé humaine :
Donavan et al., 2013 The Relationship Between Trees and Human Health Evidence from the Spread of the Emerald Ash Borer. *Am J Prev Med* 2013;44(2):139–145
http://donovan.hnri.info/Studies/donovan_et_al.EAB.pdf

Agence canadienne d'inspection des aliments, 2013. Zones réglementées à l'égard de l'agrile du frêne et sites positifs pour l'agrile du frêne.
<http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/insectes/agrile-du-frene/zones-reglementees/fra/1347625322705/1367860339942>

Vous habitez à Montréal?
Vous voulez savoir s'il y a des frênes sur votre rue, parcs, espaces verts? Consultez
<http://www.quebio.ca/fr/arbresmtl>